

Communiqué de presse

04/02/2020

Municipales 2020 : L'heure du bilan !

Alors que les candidats et candidates aux élections municipales égrènent leurs promesses, La Ville à Vélo fait le bilan de la réalisation des promesses du Plan Modes doux 2009 - 2020 : moins de la moitié (40 %) du réseau structurant promis a été réalisé !

Si la voirie est une compétence de la Métropole, les maires jouent toujours un rôle essentiel dans la réalisation des aménagements cyclables. C'est pourquoi La Ville à Vélo a évalué le développement des voies cyclables par commune. Dans ce mauvais bilan général, se distinguent cependant Lyon 4, Lyon 3 et Vénissieux.

Le Plan Mode doux 2009-2020

En 2009, les maires réunis en conseil de Métropole votaient le Plan Modes doux 2009-2020 : un projet ambitieux pour développer le vélo dans toute la métropole de Lyon à échéance 2020.

« Aujourd'hui, 2,5 % des déplacements dans l'agglomération se font à vélo. On vise 5 % en 2014 et 7,5 % en 2020. C'est réaliste, car les deux tiers des déplacements sont inférieurs à 3 km » (1), déclarait Gérard Collomb en 2009, alors Président du Grand Lyon et Maire de Lyon.

Un classement basé sur un indicateur de développement des voies cyclables

Dans chaque commune, La Ville à Vélo a passé au crible la réalisation du réseau structurant tel que défini dans le Plan Modes doux 2009-2020 : la colonne vertébrale d'un réseau métropolitain de qualité, continu et lisible. **Son classement permet de distinguer celles et ceux qui jusqu'ici ont tenu leurs promesses en faisant une place dans l'espace public pour le vélo et les micro-mobilités.**

Premier constat : aucune commune, aucun-e maire, n'est parvenu-e à tenir entièrement ses promesses. Dans toute la métropole, **seuls 92 kilomètres du réseau structurant sur les 228 prévus sont réalisés, soit 40% de l'objectif !** Sans parler de la qualité des aménagements réalisés qui laissent souvent à désirer (largeurs, continuité).

En complément de l'indicateur "Réalizations des promesses", La Ville à Vélo a évalué la quantité d'infrastructures cyclables déployées en site propre pendant le mandat en cours, rapportée à la quantité de voirie routière de chaque commune (hors zone 30) à partir des données du Portail open data Grand Lyon. Ces deux indicateurs combinés permettent un classement des 68 communes et arrondissements de la métropole de Lyon selon un indicateur global de développement des voies cyclables.

Tour d'horizon des champions et des mauvais élèves

Sur les trois premières marches du podium se retrouvent Lyon 4, Lyon 3 et Vénissieux, avec respectivement 46%, 68% et 91% des promesses du Plan Mode doux 2009-2020 réalisées et seulement 45%, 20% et 8% de linéaire cyclable aménagé pendant le dernier mandat sur les voies à 50 km/h ou plus.

En queue de peloton, 15 communes se disputent la dernière place avec zéro mètre d'aménagement réalisé. Ces communes se regroupent autour du Val de Saône, où de nombreux maires siègent pourtant dans la majorité au Grand Lyon depuis 2009. Dans ce secteur, seule Neuville-sur-Saône se distingue par un plus grand volontarisme (52% des promesses réalisées mais seulement 7% de linéaire cyclable aménagé pendant le dernier mandat sur les voies à 50 km/h).

Dans les mauvais élèves, on compte également de nombreuses communes de la deuxième couronne lyonnaise, que ce soit à l'Ouest (Charbonnières est 47ème, Francheville et Sainte-Foy-lès-Lyon sont 54ème) ou à l'Est (Rillieux-la-Pape est 31ème, Saint-Fons est 34ème).

Pour aller plus loin : Le tableau des résultats par commune et cartes associées sont joints à ce communiqué.

Définitions

Réseau cyclable structurant : Le réseau structurant a été défini par la Métropole de Lyon dans le Plan Modes doux 2009 - 2020 : "Le réseau cyclable structurant constitue l'ossature du réseau. Il assurera des liaisons intercommunales et l'accent sera porté sur la lisibilité et la continuité des itinéraires."

Réalisation des promesses : Proportion des aménagements du réseau structurant réalisés sur la période 2009-2020.

Linéaire cyclable aménagé pendant le dernier mandat : Ratio du nombre de kilomètres d'aménagements cyclables en site propre livrés entre 2016 et 2020 par le nombre de kilomètres de voirie à 50 km/h ou plus de la commune ou arrondissement.

Indicateur de développement des voies cyclables : Évaluation qui combine l'indicateur "Réalisation des promesses" (pondération 1) et celui du "Linéaire cyclable aménagé pendant le dernier mandat" (pondération 2)

Sources :

1. <https://www.20minutes.fr/lyon/343253-20090827-velo-va-changer-braquet>
2. Google Street View

A propos de La Ville à Vélo :

- Association de promotion de l'usage du vélo au quotidien dans la métropole de Lyon
- Objectif : Une métropole 100 % cyclable
- Représentativité : 1 500 adhérents, et plus de 40 représentants dans les 9 arrondissements de Lyon et dans 18 communes de la métropole

Contact presse : Nicolas FRASIE, nicolas.frasie@gmail.com, 06 09 24 00 62